



# ENSEMBLE!

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE  
DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

## L'Édito

### Et maintenant ?

Avec le plus grand nombre de députés à l'Assemblée, le Nouveau Front Populaire est légitime à vouloir former le prochain gouvernement et mettre en œuvre les mesures d'urgence de son programme. Faute d'une majorité absolue, sa tâche s'annonce difficile, qu'il puisse former un gouvernement ou pas. D'autant que nous ne sommes pas à l'abri d'un tour de passe-passe dont Macron à le secret. Sa lettre aux Français, le 10 juillet, en est l'illustration : son objectif reste de garder la main en reconstituant un « bloc central » allant de ce qui reste de LR à la gauche modérée. En d'autres termes, de poursuivre les politiques néolibérales et autoritaires de casse sociale et démocratique.

Face aux incertitudes institutionnelles, l'essentiel pour le NFP est de consolider l'élan populaire qui s'est manifesté lors de la campagne législative. La construction d'un rapport de forces dans la société est indispensable pour obtenir des avancées sur la réalisation de son programme. La généralisation d'assemblées citoyennes ouvertes du Front Populaire est le meilleur moyen de construire ce rapport de forces. Un enjeu majeur des mois à venir sera de tracer une perspective politique à même de reconquérir cette partie de l'électorat populaire qui a basculé vers le vote RN. Une perspective qui ne pourra pas faire l'économie d'un travail de terrain, au plus près des préoccupations de la population dans les quartiers, les villes et les territoires ruraux.

Vaste programme, mais il y a urgence, une nouvelle dissolution étant probable d'ici un an.

## Où va la France ? Nos tâches :

**N**ous le savons tous et toutes : le spectre d'une arrivée au pouvoir de l'extrême-droite n'a pas été repoussé par les élections législatives. La victoire du Nouveau Front Populaire est une victoire en demi-teinte, puisque si nous sommes majoritaires en nombre de députés, le RN reste majoritaire en voix. 16,2% des inscrits, c'est loin d'être un vote d'adhésion pour le NFP !

Les déclarations de Macron sur la constitution qui protège les institutions et ne l'oblige pas à nommer un-e premier-e ministre NFP sont là pour le rappeler : la constitution protège les intérêts de la classe dominante. S'il fallait encore le prouver, c'est fait.

De l'autre côté, les tractations pour désigner un-e candidat-e à ce poste au sein du NFP s'enlisent et laissent présager un éclatement du Front Popu-



laire, quelques semaines après que celui-ci se soit formé, sous la pression populaire qui l'a réclamé : « vous nous l'avez demandé, nous l'avons fait ».

Le NFP va-t-il s'échouer sur les écueils posés là par la 5<sup>ème</sup> république ? L'alliance se romprait-elle sous les regards goguenards du RN qui n'attend que cela pour ramasser le pouvoir en 2027 ?

La macronie, la droite, les néo fascistes, le patronat refusent au NFP le droit de gouverner. Mais celui-ci a obtenu le plus grand nombre de sièges à l'assemblée. Selon les principes mêmes de la 5<sup>ème</sup> république, il doit gouverner. La diplomatie secrète des chefs de partis du NFP : Ça suffit ! Le NFP peut gouverner avec la mobilisation populaire qui doit s'amplifier, et mettre en place son programme immédiat de rupture : augmentation du smic, indexation des salaires sur les prix, abrogation de la contre-réforme des retraites, du « choc des savoirs », de la loi immigration...

L'impatience populaire est grande, de voir enfin appliqué ce programme de rupture. Mais pour cela, il faut que le NFP déjoue les pièges tendus par la constitution, en particulier ceux de la nomination du gouvernement qui attisent les ambitions personnelles.

**La 5<sup>ème</sup> république est un piège.** Elle a été créée ainsi par De Gaulle en 1958, afin que, in-fine, l'essentiel du pouvoir reste entre les mains du président. En 2012, la première revendication du Front de Gauche était « **une assemblée constituante pour une 6<sup>ème</sup> république** ». Cette revendication semble tombée dans les oubliettes. N'est-il pas temps de la remettre au centre d'une campagne citoyenne ? **Une sixième république, sociale, démocratique, écologiste, féministe, soucieuse de combattre toutes les discriminations, serait seule à même d'en finir avec le présidentia-**

**lisme, le pouvoir d'un seul homme.**

Va-t-on laisser le NFP se fissurer sous les diktats de cette constitution ? Partout, nous devons montrer que, au pouvoir ou non, le NFP et surtout son programme constituent une avancée pour le mouvement social, et que nous en avons besoin pour combattre « la bête » qui s'avance de plus en plus.

**Partout, constituons des assemblées citoyennes du Front Populaire,** afin de le soutenir, lutter contre les coins que les institutions (et la soif du pouvoir ?) se plaisent à enfoncer dans son unité. Le Front de Gauche avait fini par céder car il n'était qu'un attelage de partis et de mouvements. Pour éviter ça, **le NFP doit accepter les adhésions directes,** seul moyen de le renforcer, d'en faire un outil de masse, démocratique, ouvert à tous et toutes. Nous avons besoin d'un tel outil afin de faire perdurer l'espoir, pour mener les luttes qui feront reculer la pauvreté, la misère, les inégalités de toutes sortes, et, in-fine, la possibilité d'un RN aux portes du pouvoir.

**Pour une assemblée constituante, pour la 6<sup>ème</sup> république : lançons une campagne citoyenne, unitaire, massive.**

**Partout des assemblées citoyennes du Nouveau Front Populaire, en soutien à son programme. Pour des adhésions directes !**

**Quel que soit le gouvernement, la lutte continue !**

## Des reports qui doivent surtout à la gauche

La question des retraits et des reports entre les deux tours a été l'une des clés des résultats du second tour, et même l'un des deux éléments explicatifs majeurs de ces résultats, l'autre étant l'existence d'un vote antifasciste.

C'est bien ce que confirme une enquête IPSOS révélée le 9 juillet dans Libération.

On pouvait s'interroger sur la manière dont l'électorat réagirait aux retraits et aux appels à faire barrage à l'extrême-droite, dans une configuration de duels, suite aux plus de 200 désistements macronistes ou LR et surtout NFP de candidatures arrivés en troisième position.

Cette enquête confirme le vote antifasciste massif de l'électorat de gauche : à 72%, cet électeur a voté contre le RN en utilisant un bulletin de vote macroniste (un quart s'abstenant ou votant blanc), et à 70% un bulletin de vote LR/divers droite

(28% de votes blancs ou d'abstentions).

Il n'en est pas de même de l'électorat macroniste, composite et issu historiquement à la fois de la droite et en partie de la gauche modérée : lui ne s'est reporté qu'à 54% pour une candidature NFP non-LFI et à 43% quand il s'agissait d'une candidature LFI. Dans ce cas, le vote RN a été le choix de 19% de cet électeur (et de 15% en cas de candidature NFP autre que LFI). A noter que cet électeur a fait barrage (à 79%) en cas de duel LR/RN.

Enfin, révélateur : l'électorat LR a fait barrage... à la gauche en choisissant le RN à 38% (contre 26% au NFP, le reste en blanc et abstention) face à LFI, et à 34% (contre 29%, le reste en blanc et abstention) face au PCF, au PS ou aux Écolos.

La différence interne au NFP est minime...

## Un président réformateur en Iran : un signe d'espoir ?

Il n'y a pas qu'en France qu'une élection ait un résultat imprévu : la victoire du réformateur Masoud Pezeshkian à la présidentielle iranienne n'était

pas acquise d'avance. C'est un incontestable signe d'espoir pour le peuple iranien...

[Lire l'article sur le site d'Ensemble!](#)

## Ex Dom-Tom, une élection lointaine

En 2003, les ex-DOM-TOM ont été transformés en DROM pour les premiers (départements et régions d'outre-mer, intégrés à l'UE) et en COM (collectivités d'outre-mer) pour les seconds, la Nouvelle-Calédonie ayant le statut de collectivité d'outre-mer à statut particulier.

La situation de chacun de ces territoires, département ou collectivité d'outre-mer, est à la fois très singulière, y compris sur le plan du statut institutionnel et sur le plan de la représentation politique, et inséparable de l'histoire coloniale et post-coloniale de l'Empire colonial français. Du

reste, les forces politiques se réclamant du droit à l'autodétermination et de l'indépendance sont implantées de longue date dans la majorité de ces territoires, avec un impact variable et une présence institutionnelle souvent ancienne. Des forces autonomistes, plus modérées, sont aussi présentes dans la plupart des cas. Ce sont les indépendantistes qui dirigent la Polynésie mais ce sont les autonomistes qui l'ont emporté (2 circonscriptions sur 3) à ce scrutin législatif.

Dans chacun de ces « confetti de l'empire », la participation électorale est en général faible ou très

faible, et ce fut le cas pour les élections législatives.

L'abstention a concerné la moitié de l'électorat à la Réunion et en Polynésie, les deux-tiers en Guadeloupe et en Martinique, plus de 73% en Guyane. C'est dire combien cette élection est lointaine pour les populations ultramarines en général.

A une exception près : la Kanaky, sur laquelle nous reviendrons dans la prochaine Lettre de manière plus détaillée. La participation y a été très forte (73% sur la Grande Terre) et ce sont les indépendantistes, dans une situation générale de répression coloniale caricaturale et révoltante avec un gouvernement qui ne cesse de souffler sur les braises, qui se sont mobilisés massivement.

Avec à la clé, l'élection de l'indépendantiste Emmanuel Tjibaou (avec le soutien notamment du FLNKS) dans la circonscription : du jamais vu depuis 1964-86 et l'élection de l'indépendantiste Roch Pidjot)

A noter, aussi, que les élus indépendantistes de ces territoires - et en particulier le Guyanais Jean-Victor Castor, issu du MDES (Mouvement pour la Décolonisation et l'Émancipation Sociale), l'élue polynésienne Meleana Reid Arbelot, 2 élus de Guadeloupe et les 4 élus de Martinique - siégeront dans le groupe parlementaire du NFP. Enfin, triste nouvelle : il y aura 2 députés RN issus de l'outre-mer, l'une de Mayotte et l'autre de la Réunion...

## Composition de la nouvelle assemblée nationale 2024 : quelles conséquences ?

Le profil type du député, c'est un homme, cadre, d'au moins cinquante ans. Dès que la nécessité de la parité, (comme de la diversité), n'est pas mise en avant, elle recule. De 224 femmes élues en 2017, on tombe à 215 en 2022 et à 208 en juillet 2024.

**208 femmes sur 577 députés. La parité s'établirait à 288.**

Dans une Assemblée nationale censée représenter toute la société, la mixité et la diversité sont essentielles pour que les problèmes et aspirations de toutes et tous soient représentés. Même si le programme du Nouveau Front Populaire intègre ces problématiques, qui, mieux que les personnes directement concernées, peut veiller à leur mise en pratique ?

Les associations féministes qui luttent pour l'effectivité de l'IVG, pour sortir la santé des femmes de l'impensé des politiques publiques, pour obtenir des moyens contre les violences sexistes et sexuelles, pour des services publics à hauteur des besoins, les syndicats qui met-

tent en avant la nécessaire revalorisation des métiers féminins et l'augmentation des salaires pour remédier à la précarité, les associations qui font face à la pauvreté, celles qui combattent toutes les discriminations, de genre, de racisme, qui portera leurs préoccupations?

Nous ne sommes pas les seuls à nous en offusquer : Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes, le dit de façon éloquente « **les femmes, c'est 50% de la France. Elles sont invisibilisées durant cette campagne, absentes des débats politiques. Mais elles sont aussi 60% des bénéficiaires du Smic, trois quarts des familles mono-parentales; 3,6 millions agressées dans ce pays par des conjoints ou ex. S'il n'y a pas à un moment une femme qui en débat, on va en parler quand ? Jamais** ».

Mais représentées ou non, toutes ces forces vives ne cesseront pas de le clamer : nous vous avons élu·es pour que ça change. Nous ferons en sorte qu'on ne nous oublie pas.